



Réforme des retraites

La mobilisation sociale s'accroît, c'est l'heure du retrait !

L'intersyndicale nationale réaffirme que, contrairement aux propos du président de la République, de nombreuses alternatives aux mesures d'âge ont été formulées. Aucune n'a été sérieusement étudiée. La responsabilité de la situation explosive n'incombe donc pas aux organisations syndicales mais bien au gouvernement.

Alors que l'exécutif cherche à tourner la page, ce mouvement social et syndical pérenne et responsable, confirme la détermination du monde du travail et de la jeunesse à obtenir le retrait de la réforme.

À l'issue d'un parcours parlementaire chaotique, au cours duquel le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique, le texte de loi est à présent soumis au Conseil constitutionnel. Dans ce cadre, l'intersyndicale lui adressera prochainement des contributions explicitant les raisons pour lesquelles cette loi doit être entièrement censurée.

Face à l'absence de réponse de l'exécutif, président de la République en tête, les organisations syndicales et de jeunesse, ont demandé publiquement une consultation citoyenne.

Les parlementaires se sont saisis de l'outil constitutionnel à leur disposition et ont transmis un projet de Référendum d'Initiative Partagée au Conseil constitutionnel. Les organisations syndicales et de jeunesse sont prêtes à y prendre toute leur part dans le périmètre de leur représentation du monde du travail et de la jeunesse.

Le puissant rejet social de ce projet est légitime et son expression doit se poursuivre.

Revendiquant le retrait de la réforme des retraites, l'intersyndicale appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser. Elle appelle à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations mardi 28 mars partout dans le pays.

L'intersyndicale CFTD, FO, SNJ, SUD et UNSA Radio France appelle à se mobiliser, grève et manifestation, le mardi 28 mars.

Pour des raisons pratico-légales, nous n'avons pas pu déposer un préavis de grève spécifique pour le 28 mars mais le préavis reconductible de la CGT rend possible la grève pour tout.e salarié.e de Radio France.

Paris, le 28 mars 2023